



18
MAR.
2010

🕒 de 11h à 12h

SÉMINAIRE

Transfert de PCB du sédiment au biote dans le Rhône : développement d'un modèle trophique de bioaccumulation dans une perspective de gestion

Christelle LOPES

Postdoc CEMAGREF

Courant 2005, le constat de contamination des poissons du Rhône par les PCB près de Lyon a entraîné une série d'investigations conduisant à l'interdiction de consommation sur un secteur allant de l'amont de Lyon jusqu'à la mer Méditerranée. Alors qu'un lien a pu être mis en évidence entre la contamination des poissons et celle des sédiments, un projet de recherche a été élaboré dans le but de développer un modèle trophique décrivant le transfert des PCB du sédiment à des espèces « clés » de poissons. Des analyses PCB ont alors été réalisées sur 3 espèces de poissons (le barbeau, le chevaine et la brème, espèces longévives suffisamment communes pour être retrouvées facilement dans le Rhône et susceptibles d'accumuler des PCB) et sur différentes espèces d'invertébrés faisant partie du régime alimentaire de ces poissons. Trois sites ont été échantillonnés : (1) un site de « référence », en amont de Lyon et de la première zone contaminée ; (2) un site proche de Lyon et (3) un site en aval de Lyon. À partir de l'analyse des contenus stomacaux des poissons et des données en isotopes stables (Carbone et Azote) mesurées sur les poissons et leurs potentielles sources de nourriture (invertébrés et plantes aquatiques), le réseau trophique de ces espèces a pu être décrit. Par ailleurs, les données de contamination observées ont montré un gradient de contamination des poissons entre l'amont et l'aval de Lyon, avec peu (ou pas) d'individus au-dessus du seuil sanitaire (fixé à 8pg TEQ/g poids frais) en amont, et une majorité (voire une totalité) d'individus au-dessus du seuil en aval. La description de cette contamination en fonction de différents facteurs explicatifs sera présentée, ainsi que les principes du modèle trophique en cours de développement. Séminaire en Français - Seminar in French